

Service HP d'installation et de mise en route des serveurs HP ProLiant

Services HP Care Pack

Données techniques



Le service HP d'installation et de mise en route des serveurs HP ProLiant fournit l'installation de votre nouveau serveur HP ProLiant et du système d'exploitation. Ce service vous aidera à assurer le fonctionnement opportun de votre nouveau serveur HP ProLiant et de son système d'exploitation de manière professionnelle.

Avantages

Ce service donne accès à un spécialiste en service de HP pour l'exécution d'une installation qui répond aux normes de qualité comme suit :

- Prestation du service selon un horaire mutuel convenant à votre entreprise
- Assistance pour une utilisation efficace des produits HP à l'aide de l'acquisition de connaissances durant la prestation de service sur place
- Installation personnalisée, telle que décrite sous « Modalités de prestation » ou dans une description du travail (DdT)
- Vérification avant l'activation du respect de toutes les conditions préalables au service

Caractéristiques principales du service

- Planification du service
- Déploiement du service
- Tests de vérification de l'installation (TVI)
- Séance d'initiation du client

Spécifications

Tableau 1. Caractéristique du service

| Caractéristique | Modalités de livraison |
|--|--|
| Planification du service | Un technicien HP planifiera toutes les activités de service, notamment l'identification des conditions préalables, et établira l'horaire de la prestation de service à une heure convenue mutuellement entre HP et le client, laquelle doit être comprise dans les heures normales d'ouverture du bureau HP de la région, à l'exception des jours fériés observés par HP, à moins d'indications contraires par HP. Toute prestation de service fournie en dehors des heures normales de bureau de HP fera l'objet de frais supplémentaires. |
| Déploiement du service | <p>Les activités de déploiement du service comprennent ce qui suit</p> <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none">• Installation du serveur : déballage du serveur, inspection pour les dommages et installations conformément aux spécifications du produit (si le serveur fait partie d'un système en bâti, il sera inséré dans le bâti)• Installation des options des produits matériels : les options des produits matériels du système ayant été achetées avec le système seront installées en même temps• Connexion physique du produit dans un réseau local ou un réseau étendu, le cas échéant• Installation et configuration d'une seule file d'attente d'impression et d'une imprimante reliée localement et prise en charge par le système d'exploitation installé• Consolidation de tout le matériel d'emballage et des avis au client à l'effet que le matériel est prêt pour le retrait <p>Logiciels</p> <ul style="list-style-type: none">• Installation de HP Systems Insight Manager• Sous Microsoft® Windows® :<ul style="list-style-type: none">- Installation du système d'exploitation et des protocoles réseau appropriés, au besoin- Création d'un compte Windows Server avec jusqu'à dix comptes utilisateurs- Création et configuration d'un partage de fichiers Windows Server sur un disque local- Pour les groupes de grappes de ProLiant DL380 seulement – installation et configuration du logiciel de grappe de Microsoft conformément au guide d'installation de produit• Sous Novell NetWare :<ul style="list-style-type: none">- Installation du système d'exploitation et des protocoles réseau appropriés, le cas échéant- Création d'une structure DNS monocouche- Configuration de dix clients Novell NetWare- Configuration d'un serveur supplémentaire dans une structure DNS Novell NetWare existante• Sous les systèmes d'exploitation Linux Server* :<ul style="list-style-type: none">- Installation du système d'exploitation et des protocoles réseau appropriés, au besoin- Installation des pilotes HP drivers, le cas échéant- Création d'un compte de serveur Linux avec jusqu'à dix comptes utilisateurs <p>*Versions Linux prises en charge : Red Hat, SUSE, Caldera, TurboLinux, Mandrake, Debian et Conectiva.</p> |
| Tests de vérification de l'installation (TVI) | HP effectuera les tests de vérification de l'installation requis pour ce service, notamment les autotests de démarrage spécifiques au produit à installer, la vérification du fonctionnement du produit et la vérification du chargement des logiciels et microprogrammes de l'appareil actuel. |
| Séance d'initiation du client | Une fois l'installation complétée, le technicien de service spécialisé offrira aux personnes désignées par le client une séance d'initiation d'une durée allant jusqu'à 1 heure portant sur le produit et (ou) la technologie pour inclure l'information sur l'utilisation de base et les caractéristiques des produits matériel. |

Admissibilité au service

Le client doit satisfaire toutes les conditions préalables suivantes pour bénéficier de ce service :

- Avoir un nouveau serveur HP ProLiant et une version prise en charge de système d'exploitation Microsoft, Linux ou Novell et d'une licence d'utilisation valide;
- Ne pas avoir de version antérieure du système d'exploitation installé dans le nouveau serveur HP ProLiant pour lequel ce service est employé;
- Disposer de tout le câblage et de toutes les connexions réseau installées et fonctionnelles.

Restrictions relatives au service

Certaines activités, y compris, mais sans s'y limiter, celles qui suivent sont exclues de ce service :

- Déploiement du service sur du matériel non couvert par une garantie HP ou par un contrat de service;
- Déploiement du service sur du matériel couvert par un contrat d'entretien signé avec un fournisseur indépendant;
- Planification, conception, mise en œuvre ou évaluation du SAN ou de l'architecture de la structure commutée du client dans son ensemble;
- Services requis, selon l'avis de HP, en raison des tentatives non autorisées de la part du personnel autre que celui de HP à installer, réparer, entretenir ou modifier le matériel, les microprogrammes et les logiciels;
- Services requis en raison de causes externes au matériel ou logiciel entretenu par HP;
- Préparation du site ou de la conformité environnementale;
- Câblage externe;
- Intégration d'applications ou de produits ou périphériques de fournisseurs tiers non compris avec le système;
- Assemblage de périphériques de stockage externes;
- Assemblage de bâtis ou préparation d'un autre local informatique;
- Formation sur les logiciels, dépannage, réparation, mise au point ou personnalisation;
- Tout service non spécifié clairement dans le présent document.

Responsabilités du client

Le client devra :

- communiquer avec un spécialiste en service HP dans les 90 jours qui suivent la date d'achat pour prendre un rendez-vous pour la prestation de service
- coordonner avec HP le déploiement du service pour les produits entretenus par un fournisseur indépendant (le cas échéant)
- choisir une personne attitrée parmi ses employés qui, au nom du client, accordera toutes les approbations, fournira les renseignements, et sera disponible pour assister HP dans la prestation de ce service

- veiller à respecter toutes les conditions préalables énumérées dans la section «Admissibilité au service»
- s'assurer de se conformer aux exigences de préparation du site, de compatibilité de l'alimentation électrique, de câblage réseau et à toute autre condition préalable énumérée sous la section «Admissibilité au service»
- accorder à HP un accès complet et sans restriction à tous les locaux où le service doit être effectué
- fournir un espace de travail adéquat pour la prestation du service, y compris l'accès à une ligne téléphonique externe, à l'alimentation électrique et à toute connexion réseau nécessaire
- être responsable de toutes les activités de sauvegarde et de remise en état

Dispositions générales/autres exclusions

HP se réserve le droit de facturer, en fonction du temps et du matériel, tout travail supplémentaire allant au-delà du prix du forfait de service qui pourrait résulter de travaux requis pour respecter les conditions préalables de service ou autre exigence n'ayant pas été respectée par le client.

HP se réserve le droit de modifier le prix de ce service si le client ne prend pas de rendez-vous pour une prestation de service dans les 90 jours qui suivent la date d'achat.

La capacité de HP à offrir ce service dépend de la collaboration entière et ponctuelle du client avec HP, de même que de la précision et de l'intégralité des renseignements et données que le client fournit à HP.

Des frais de déplacement peuvent s'appliquer; veuillez vous informer auprès du bureau de votre région.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'installation et la mise en route des serveurs HP ProLiant ou autres services HP, veuillez communiquer avec l'un ou l'autre de nos bureaux de vente partout dans le monde ou visiter nos sites Web :

www.hp.com/services/alwayson

© Copyright 2012 Hewlett-Packard Development Company, L.P. et sa filiale Hewlett-Packard (Canada) Cie. L'information contenue dans ce document est susceptible d'être modifiée sans préavis. Les seules garanties couvrant les produits et les services HP sont énoncées exclusivement dans la documentation accompagnant ces produits et services. Aucun élément du présent document ne peut être interprété comme constituant une garantie supplémentaire ou une condition, expresse ou implicite, en fait ou en droit. HP ne se tient responsable d'aucune erreur technique ou de rédaction, ni d'omission dans le présent document.

Les Services technologiques HP sont régis par les Conditions de HP relatives à une commande individuelle de Services d'assistance ou la convention d'achat entre le client et HP.

Microsoft et Windows sont des marques déposées aux États-Unis de Microsoft Corporation.

